



Justificatif de parution

annonce parue le 07-04-2022 sur echodumardi.com

Département : Vaucluse

En surenchère

Type de bien : Maison d'habitation

Mise à prix : 84 000 €

Localisation : MAZAN

Surface : Maison de 101.30 m² + dépendances de 289.80 m²

Date d'adjudication : 24/05/2022 à 10h30

Avocat poursuivant : Me Lionel FOUQUET

243 bd Albin Durand
84200 CARPENTRAS



04.84.51.00.00
carpentras@pyxis-avocats.fr
www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

Sur la commune de MAZAN (84380), 143, chemin Saint Donat,

Une maison d'habitation de 101,30 m² élevée d'un étage sur rez-de-chaussée avec annexes et dépendances de 289,80 m²,
Figurant au cadastre Section BR n° 40, pour une contenance de 9 a 08 ca. Anciennement Section K n° 1620 – 1609 – 1623
ayant fait l'objet d'un procès-verbal de remaniement publié le 28/02/2017, volume 2017P n° 1565.

Mise à prix : 84.000.00 € (quatre-vingt-quatre mille euros)



VISITE : LE MARDI 17 MAI 2022 DE 10H00 A 11H00 SUR PLACE, effectuée par Maître Pierre TREMOULET, huissier de justice à Carpentras, (Tél. : 04 90 63 12 08).

L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 24 MAI 2022 à 10H30 au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à

l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION : une maison élevée d'un étage sur rez-de-chaussée de 101,30 m² comprenant : séjour, cuisine, 3 chambres, coin bureau, salle de bains, wc

Des dépendances de 289,80 m² comprenant : débarras, chaufferie, garage de 32,40 m², 3 pièces, local cuve, wc, terrasse. Un

atelier de 84,30 m²

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : les biens sont occupés par un des propriétaires. Un local est occupé par un locataire à titre commercial.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 21/00019.
- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras,

Le 04 avril 2022

Lionel FOUQUET

3953411

Publié le 07/04/2022

Documents :

Procès-verbal descriptif

Cahier des conditions de vente